

CONSEIL CRIS-QUÉBEC SUR LA FORESTERIE

ÉTATS FINANCIERS

**POUR L'EXERCICE TERMINÉ
LE 31 MARS 2005**

CONSEIL CRIS-QUÉBEC SUR LA FORESTERIE

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS	1
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats et évolution des soldes des fonds	2
Bilan	3
Flux de trésorerie	4
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS	5
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	
Traitements	9
Gestion interne	9
Tenue des conseils	9
Contrats de services	9

Le 6 mai 2005

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres du
Conseil Cris-Québec sur la foresterie

Nous avons vérifié le bilan du Conseil Cris-Québec sur la foresterie au 31 mars 2005 et les états des résultats et de l'évolution des soldes des fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2005, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



COMPTABLES AGRÉÉS



Laberge Lafleur

S.E.N.C. DE COMPTABLES AGRÉÉS

CONSEIL CRIS-QUÉBEC SUR LA FORESTERIE

RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DES SOLDES DES FONDS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2005

	2 0 0 5			2 0 0 4	
	Fonds				
	Administration générale	Immobilisations corporelles	Réserve	Total (12 mois)	Total (7 mois) (non vérifié)
	\$	\$	\$	\$	\$
PRODUITS					
Contributions des partenaires - Gouvernement du Québec Grand Conseil des Cris (Eeyou Istchee)	200 000	-	-	200 000	825 000
Intérêts	12 872	-	-	12 872	-
	412 872	-	-	412 872	1 005 000
CHARGES (annexe)					
Traitements	255 641	-	-	255 641	70 788
Gestion interne	89 913	23 191	-	113 104	76 195
Tenue des conseils	27 017	-	-	27 017	11 295
Contrats de services	89 110	-	-	89 110	16 018
	461 681	23 191	-	484 872	174 296
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(48 809)	(23 191)	-	(72 000)	830 704
SOLDE DES FONDS AU DÉBUT	105 450	80 254	645 000	830 704	-
Virement interfonds - Investissements en immo- bilisations corporelles	(20 044)	20 044	-	-	-
SOLDES DES FONDS À LA FIN	36 597	77 107	645 000	758 704	830 704

LES RÉSULTATS COMPRENNENT :

Amortissement des immobilisations corporelles	23 191	16 103
---	--------	--------

CONSEIL CRIS-QUÉBEC SUR LA FORESTERIE

BILAN

AU 31 MARS 2005

	2005			2004	
	Fonds				
	Administration générale	Immobilisations corporelles	Réserve	Total	Total (non vérifié)
	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF					
ACTIF À COURT TERME					
Encaisse	54 329	-	-	54 329	86 575
Comptes débiteurs (note 3)	19 704	-	-	19 704	184 591
Charges reportées au prochain exercice (note 4)	3 902	-	-	3 902	-
	77 935	-	-	77 935	271 166
CRÉANCES INTERFONDS (note 5)	(645 000)	-	645 000	-	-
PLACEMENTS (note 6)	612 872	-	-	612 872	500 000
IMMOBILISATIONS					
CORPORELLES (note 7)	-	77 107	-	77 107	80 254
	45 807	77 107	645 000	767 914	851 420
PASSIF					
PASSIF À COURT TERME					
Comptes créditeurs (note 8)	9 210	-	-	9 210	20 716
SOLDES DES FONDS					
Investis en immobilisations corporelles	-	77 107	-	77 107	80 254
Affectations d'origine interne	-	-	645 000	645 000	645 000
Non affectés	36 597	-	-	36 597	105 450
	36 597	77 107	645 000	758 704	830 704
	45 807	77 107	645 000	767 914	851 420

ENGAGEMENTS (note 9)

SIGNÉ AU NOM DU CONSEIL

_____, administrateur

_____, administrateur

CONSEIL CRIS-QUÉBEC SUR LA FORESTERIE

FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2005

	2 0 0 5 (12 mois) \$	2 0 0 4 (7 mois) (non vérifié) \$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT (note 10)		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(72 000)	830 704
Ajustement pour :		
Amortissement	23 191	16 103
Fonds générés (utilisés) par les opérations	(48 809)	846 807
Variation des éléments hors caisse -		
Comptes débiteurs	164 887	(184 591)
Charges reportées au prochain exercice	(3 902)	-
Comptes créditeurs	(11 506)	20 716
	<u>100 670</u>	<u>682 932</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT ET DE FINANCEMENT		
Acquisition de placements	(112 872)	(500 000)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(20 044)	(96 357)
	<u>(132 916)</u>	<u>(596 357)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES	(32 246)	86 575
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES AU DÉBUT	<u>86 575</u>	<u>-</u>
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES À LA FIN	<u><u>54 329</u></u>	<u><u>86 575</u></u>
LES ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES COMPRENNENT :		
Encaisse	<u><u>54 329</u></u>	<u><u>86 575</u></u>

CONSEIL CRIS-QUÉBEC SUR LA FORESTERIE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2005

1. NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme, constitué par le gouvernement du Québec en vertu de l'article 95.11 de la Loi sur les forêts (L.R.Q., c.F-4.1), est un organisme du gouvernement du Québec en vertu de l'article 4 de la Loi sur le vérificateur général. Cet organisme a comme mandat, dans le cadre de "l'Entente concernant une nouvelle relation entre le gouvernement du Québec et les Cris du Québec", d'établir une concertation étroite avec les Cris lors des différentes étapes de planification et de gestion des activités forestières afin de mettre en oeuvre un régime forestier adapté.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

Comptabilité par fonds -

Les produits et les charges afférents à la prestation de services et à l'administration sont présentés dans le fonds Administration générale.

Le fonds Immobilisations corporelles présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations corporelles.

Le fonds Réserve comprend les sommes réservées pour les activités futures de l'organisme. Le conseil d'administration peut, à sa discrétion, réaffecter l'usage de ce fonds à diverses fins selon les besoins.

Utilisation d'estimations -

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes afférentes. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Espèces et quasi-espèces -

La politique de l'organisme consiste à présenter dans les espèces et quasi-espèces les soldes bancaires, les découverts bancaires, l'excédent des chèques tirés sur les soldes bancaires et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les placements temporaires affectés à des garanties ne sont pas inclus dans les espèces et quasi-espèces.

Placements -

Les placements sont comptabilisés au coût.

CONSEIL CRIS-QUÉBEC SUR LA FORESTERIE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2005

2. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles et amortissement -

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et l'amortissement est calculé selon les méthodes et les taux suivants :

	Méthodes de l'amortissement	Taux
Ameublement et équipement de bureau	Dégressif	20 %
Équipement informatique	Dégressif	30 %
Améliorations locatives	Linéaire	20 %

Ces taux sont réduits de moitié pour les immobilisations corporelles acquises au cours de l'exercice.

3. COMPTES DÉBITEURS

	2 0 0 5	2 0 0 4 (non vérifié)
	\$	\$
Grand Conseil des Cris (Eeyou Istchee)	-	180 000
Taxes sur les produits et services	19 704	4 591
	19 704	184 591

4. CHARGES REPORTÉES AU PROCHAIN EXERCICE

	2 0 0 5	2 0 0 4 (non vérifié)
	\$	\$
Informatique	1 749	-
Charges sociales	1 349	-
Assurances	804	-
	3 902	-

5. CRÉANCES INTERFONDS

Les créances interfonds sont sans intérêt ni modalités de remboursement.

6. PLACEMENTS

	2 0 0 5	2 0 0 4 (non vérifié)
	\$	\$
Fonds du marché monétaire (valeur au marché : 2005 - 612 872 \$; 2004 - 500 000 \$)	612 872	500 000

CONSEIL CRIS-QUÉBEC SUR LA FORESTERIE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2005

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2 0 0 5		2 0 0 4	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette (non vérifié)
	\$	\$	\$	\$
Ameublement et équipement de bureau	26 071	5 257	20 814	13 252
Équipement informatique	40 780	14 771	26 009	28 847
Améliorations locatives	49 550	19 266	30 284	38 155
	116 401	39 294	77 107	80 254

8. COMPTES CRÉDITEURS

	2 0 0 5	2 0 0 4
	\$	\$ (non vérifié)
Fournisseurs et frais courus	3 225	13 005
Salaires et charges sociales	5 985	-
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	-	7 711
	9 210	20 716

9. ENGAGEMENTS

L'organisme loue de l'équipement et un local en vertu de contrats de location-exploitation expirant en octobre 2006 et en mars 2009. Les loyers minimums futurs s'établissent comme suit :

Exercice se terminant le 31 mars 2006	45 908
2007	45 113
2008	44 000
2009	44 000
	179 021 \$

10. FLUX DE TRÉSORERIE

Les flux de trésorerie se rapportant aux intérêts encaissés sont de 12 872 \$.

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur de l'encaisse, des comptes débiteurs et des comptes créditeurs correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur des placements correspond approximativement à la cote boursière au 31 mars 2005.

CONSEIL CRIS-QUÉBEC SUR LA FORESTERIE**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS****POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2005****12. CHIFFRES COMPARATIFS**

Les chiffres présentés pour fins de comparaison ont été examinés par un autre cabinet d'experts-comptables et ils ne font pas l'objet du rapport des vérificateurs.

Certains chiffres de l'exercice 2004 ont été reclassés pour rendre leur présentation comparable à celle adoptée en 2005.

CONSEIL CRIS-QUÉBEC SUR LA FORESTERIE

ANNEXE

CHARGES

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2005

	2005			2004	
	Fonds				
	Administration générale	Immobilisations corporelles	Réserve	Total (12 mois)	Total (7 mois) (non vérifié)
	\$	\$	\$	\$	\$
TRAITEMENTS					
Salaires et honoraires	222 069	-	-	222 069	60 218
Charges sociales	33 572	-	-	33 572	10 035
Formation	-	-	-	-	535
	<u>255 641</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>255 641</u>	<u>70 788</u>
GESTION INTERNE					
Loyer	43 226	-	-	43 226	41 843
Frais de déplacement	22 616	-	-	22 616	2 827
Frais de représentation	2 065	-	-	2 065	1 063
Entretien et réparation	508	-	-	508	120
Fournitures et frais de bureau	10 787	-	-	10 787	6 633
Télécommunications	7 867	-	-	7 867	2 511
Assurances	212	-	-	212	889
Location d'équipement	2 051	-	-	2 051	868
Déménagement	-	-	-	-	3 338
Frais bancaires	581	-	-	581	-
Amortissement des immobilisations corporelles	-	23 191	-	23 191	16 103
	<u>89 913</u>	<u>23 191</u>	<u>-</u>	<u>113 104</u>	<u>76 195</u>
TENUE DES CONSEILS					
Traduction	20 853	-	-	20 853	7 393
Frais de réunions	6 164	-	-	6 164	3 902
	<u>27 017</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>27 017</u>	<u>11 295</u>
CONTRATS DE SERVICES					
Habitats fauniques	26 441	-	-	26 441	-
Foresterie	430	-	-	430	5 500
Communications	37 582	-	-	37 582	2 097
Site Internet	5 375	-	-	5 375	-
Conciliation	4 838	-	-	4 838	-
Administration	9 584	-	-	9 584	4 176
Documentation et archives	3 466	-	-	3 466	4 000
Informatique	1 394	-	-	1 394	245
	<u>89 110</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>89 110</u>	<u>16 018</u>